

CRÉÉ

Communauté de Recherche et d'Entraide en Éducation



Prix Excellence – 2009

Communauté de recherche et d'entraide
en éducation

Prix Excellence – Chercheur(e) de l'année

- ▶ Le **Prix Excellence – Chercheur(e)** est décerné au membre de la Communauté qui s'est le plus impliqué dans les activités reliées à la recherche (élaboration de projets, rédaction de demandes de subventions, de devis, participation à des protocoles, direction de projets...)

Prix Excellence – Chercheur(e) de l'année

Les mises en nomination sont:

**Philippe
Aubé**

*Habitudes de
vie et
rendement
scolaire*

**Jean
Blanchet**

Approches de
concertation et
pratiques
soutenant la
reconnaissance
des compétences
et le
développement
des qualifications :
analyse du secteur
routier québécois

**Monika
Fiset**

*Le SSEIVE,
modèle de
soutien
pédagogique à
distance et en
présence*

Prix Excellence – Chercheur(e) de l'année

Le récipiendaire est:



Philippe Aubé

Peut-on établir une relation entre certaines habitudes de vie – activité physique, alimentation, consommation d'alcool, tabagisme – et la réussite scolaire? Voilà une question à laquelle Luc Chiasson et Philippe Aubé ont tenté de répondre dans le cadre d'une étude subventionnée par le programme PAREA du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les résultats de cette imposante étude intitulée *Habitudes de vie et rendement scolaire* ont été communiqués au Colloque Le corps en mouvement 2 à Montpellier en France et a eu des échos dans Le Devoir.

Félicitations à Philippe pour cet excellent travail!

Prix Excellence – Chercheur(e) de l'année

LE DEVOIR, LE MERCREDI 20 MAI 2009

A 5

ACTUALITÉS

Boire, c'est risquer l'échec

Une étude démontre que les buveurs réussissent moins bien au cégep

BAHADOR ZABIHIYAN

Les élèves qui consomment régulièrement de l'alcool et qui ont une mauvaise alimentation auraient plus de difficultés que les autres à l'école, selon une étude sur les habitudes de vie et le rendement scolaire, publiée hier par Luc Chiasson et Philippe Aubé, respectivement enseignant-chercheur et conseiller pédagogique au cégep de Lévis-Lauzon à Québec.

L'étude a été réalisée auprès de 1467 jeunes âgés de 17 à 20 ans fréquentant le cégep de Lévis-Lauzon. Les auteurs souhaitaient voir si la pratique du sport, la consommation d'alcool, le tabagisme et les habitudes alimentaires avaient une influence sur les notes des élèves.

Ainsi, les cégépiens qui consomment de l'alcool d'une à deux fois par mois ont de meilleures notes que leurs camarades de classe qui boivent plus de quatre fois par semaine.

«L'analyse des données permet de croire que les habitudes de vie étudiées peuvent être utiles pour prédire la moyenne au collégial. Si certaines variables diffèrent selon le sexe, il est intéressant de constater que l'alimentation et la consommation de boissons alcoolisées ont un lien significatif (respectivement positif et négatif) avec la réussite scolaire des hommes et des femmes», précise M. Aubé, dans un communiqué

de presse. En général, ceux qui ont «la perception d'avoir de bonnes habitudes alimentaires» ont aussi de meilleures notes à l'école.

Néanmoins, toutes les mauvaises habitudes ne débouchent pas forcément sur des résultats scolaires plus faibles. Le tabagisme, par exemple, ne semble pas avoir d'effet sur la scolarité des 10 % de fumeurs que comptait l'échantillon. «On n'a pas trouvé de lien dans cette étude entre la consommation de cigarettes et la réussite scolaire», peut-on lire.

De plus, la croyance populaire selon laquelle les sportifs réussissent moins bien à l'école est contredite. Même «lorsque les hommes sont très actifs, on n'observe pas d'effet négatif sur leur moyenne», indique l'étude.

Les sportives auraient même de meilleurs résultats que les autres jeunes femmes. Ainsi, une fille qui pratique des activités sportives au moins 18 fois par mois aura de meilleures notes qu'une fille qui n'en pratique pas ou peu.

L'étude a néanmoins ses limites. Elle a été réalisée dans un cégep de Québec où la population est «blanche et francophone à 90 %», a expliqué M. Aubé au *Devoir*. Les résultats ne peuvent s'appliquer qu'à des établissements ayant une population identique, a-t-il indiqué.

Le Devoir

Condamné à être décapité

Un jeune Montréalais demande l'aide de Harper

IDHARTHA ANERJEE

Le jeune Montréalais condamné à la décapitation en Arabie saoudite a envoyé une lettre à Stephen Harper dans laquelle il affirme avoir été torturé pour l'amener à avouer un crime qu'il dit ne pas avoir commis.

Mohamed Kohail dit avoir remis le message au député conservateur de Calgary, Deek Obhrai, quand ce dernier lui a rendu visite dans sa prison de Djedda, en Arabie saoudite, en décembre dernier.

Dans sa lettre d'une page, le jeune homme exhorte le premier ministre Harper à employer tous les moyens possibles pour le tirer de sa triste situation. Il y décrit aussi les divers problèmes de santé qui affligent depuis qu'il a été emprisonné, il y a deux ans.

«Monsieur Harper, je suis en prison depuis deux ans. Je suis détenu avec des centaines de criminels notoires en Arabie saoudite pour un crime que je n'ai pas commis. J'ai perdu mes cheveux et deux ans de ma vie, et je vois la mort approcher de plus en plus chaque jour», a-t-il écrit.

Kohail, qui est âgé de 24 ans, et un ami jordanien, Muhanna Ezzat, ont été reconnus coupables du meurtre de Munzer al-Hiraki lors d'une bagarre survenue après l'école à Djedda, en janvier 2007. L'échauffourée a apparemment été déclenchée quand le frère cadet de Mohamed Kohail, Sultan, a été accusé d'avoir insulté une fille.

Les deux frères ont affirmé à plusieurs reprises qu'ils avaient agi en état de légitime défense et qu'ils n'avaient pas infligé les blessures fatales durant la bagarre, à laquelle ont été mêlés

des dizaines d'adolescents.

Mohamed Kohail a été reconnu coupable de meurtre l'an dernier et condamné à avoir la tête tranchée, tandis que Sultan, qui est âgé de 18 ans, a d'abord été condamné, à titre de complice, à un an de détention et 200 coups de fouet. La famille de la victime a interjeté appel, ce qui signifie que Sultan devra probablement subir un nouveau procès.

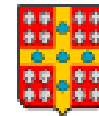
Les deux frères et leur ami clament leur innocence et soutiennent que le système judiciaire saoudien ne leur a pas assuré un procès équitable.

Le Conseil judiciaire suprême d'Arabie saoudite étudie en ce moment la décision d'une instance inférieure, qui maintenait la condamnation à mort de Mohamed Kohail.

La Presse canadienne

CRÉÉ

Communauté de Recherche et d'Entraide en Éducation



UNIVERSITÉ
LAVAL

Prix Excellence – Chercheur(e) de l'année

- ▶ Mention spéciale
- ▶ Monika Fiset (SSEIVE)



- ▶ <http://www.umoncton.ca/umce-sseive/>

Félicitations aux lauréat(e)s